

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. CHAUVIGNÉ M. BOUET E.

COMMISSION BATIMENTS

Eglise :

Dans l'impossibilité d'estimer les réparations du beffroi, la commission sollicite un audit auprès de la Société BODET dont la prestation s'élève à 500 euros HT.

La commission a pris connaissance du devis de l'entreprise POUDRAY pour la réparation de la chaudière de l'église, la fourniture d'une cuve enterrée et mise aux normes de l'ensemble. Le devis s'élève à 4685.39 euros HT, le conseil donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La commission remercie les membres du club du Tennis qui ont participé au démontage du grillage du court de tennis, ainsi qu'au ponçage des poteaux et aux travaux de peinture. La société Tennis d'Aquitaine interviendra fin mai pour la restauration du court de tennis extérieur.

La commission ne donne pas suite, pour l'instant, au devis présenté par la société JERREL pour la réfection de la main courante du terrain de foot, et réfléchit à d'autres solutions.

TEMPS PÉRISCOLAIRES

A compter de la rentrée prochaine, les nouveaux rythmes scolaires mis en place à l'école François Denéchère, entraînent une nouvelle organisation des temps périscolaires. La commission projette l'organisation de cinq temps forts (gratuits pour les familles) qui auront pour thème : l'environnement, un spectacle musical, animations autour du jeu, sports et danses, informations sur le citoyen.

Une réunion publique est organisée le 29 mai, à la salle des fêtes à 20 heures 30 à l'initiative de la municipalité, de l'école François Denéchère et de l'association Familles Rurales, pour présentation de la future organisation.

STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE

Monsieur le maire informe le conseil que le conseil communautaire lors de sa réunion du 19 mai projette une modification des statuts de la Communauté de communes en vue de réactualiser certains points et d'élargir ses compétences, et qu'il est nécessaire de consulter chaque conseil municipal.

Les modifications porteront sur l'article 1 où il convient d'ajouter la ZA de Chantelevent à CORON, et l'article 3 où l'ensemble des voiries structurantes existantes sur le territoire de la Communauté est défini d'intérêt communautaire. La communauté sera dotée de la compétence « Promotion du tourisme » et « Accueil gens du voyage ».

Le conseil accepte le transfert de compétences et approuve la modification des statuts de la Communauté de communes du Bocage.

NIDS DE FRELONS ET DE GUÊPES

Le conseil décide de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques. La destruction des nids de frelons communs et de guêpes restera à la charge des particuliers.

DIVERS

- Aménagement espace vert Pierre Mérand : Monsieur le maire félicite la commission chargée de cet aménagement et remercie l'équipe qui a participé aux plantations.
- Restaurant scolaire : Les visites de la société EXCELVET se poursuivent, des améliorations sont apportées suite aux observations.
- Cimetière : Une journée de désherbage est à prévoir
- Commission bibliothèque : Pour fêter les 20 ans de la bibliothèque, la commission retient la date du 24 octobre pour organiser une animation d'espaces ludiques présentée par Madame Monique PAPAIN, ainsi qu'un spectacle sera donné par la Compagnie Ernesto Barytoni.

Prochaines réunions : le 15 juillet 2015 et 08/09/2015